

	Formation Théorique		Formation Pratique
	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
MATIN	<p><b>Accueil des stagiaires</b></p> <p><b>Réglementation – Présentation des textes de lois relatifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux produits explosifs (sites d'information, catégories,...)</li> <li>• au stockage (moyens, règles sécurité, autorisations,...)</li> <li>• au transport d'artifices (classement, règles,...)</li> <li>• assurance et responsabilité civile (démarches,...)</li> </ul>	<p><b>Connaissance des produits et accessoires</b></p> <p>Description physique des artifices, fonctionnement, variantes, installation et fixation</p> <p>Distances de sécurité, mise en œuvre</p> <p>Dangers ou dysfonctionnements possibles</p> <p>Mise en liaison, méchage, inflammateurs, mortiers, lignes de tir...</p>	<p><b>Formation pratique</b></p> <p>Préparation en salle de la mise en œuvre d'un spectacle</p> <p>Conditions, réglementation, stagiaire par groupe</p> <p>Démonstration sur un lieu de Tir</p> <p>Conditions de mise en œuvre</p> <p>Installation, tir des lignes, vérification, branchement,...</p> <p>Tir, nettoyage du site et vérification du chantier</p>
APRES-MIDI	<p><b>Connaissance des risques liés aux artifices :</b></p> <p>Informations générales (principes de combustion, inflammabilité, risques,...)</p> <p>Classes de feu, moyens de prévention et d'extinction</p> <p>Les notions de secourisme</p> <p>Conduite à tenir</p>	<p><b>Connaissance des différentes étapes de préparation d'un spectacle</b></p> <p>Connaître les règles à l'organisation d'un spectacle, choix du site, respect de la réglementation</p> <p>Connaissance de mise en œuvre des produits, (sécurité, incidents à éviter,...)</p> <p>Connaître les responsabilités de tout intervenant</p> <p>Mise en place des moyens de sécurité</p> <p>Cas particuliers</p>	<p><b>Synthèse</b></p> <p>Échange sur les différences entre « la théorie » et la « pratique »</p> <p>Évaluation des connaissances acquises lors de la formation</p>

**Horaires 1ère Partie Théorie 100% en ligne**

16h sur 2 jours (9h-12h/13h30-18h)

**Horaires 2ème Partie Pratique (Mise en œuvre d'un feu d'artifice) :**

1 jours (9h-12h/13h30-20h)